

Règlement et fonctionnement du calendrier des compétitions

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est garante de l'organisation du calendrier sportif du badminton en Nouvelle-Aquitaine, c'est elle qui assure la cohérence des compétitions durant la saison sportive.

Ce document vient préciser les règles de fonctionnement.

Echelonnement

L'échelonnement pour le placement des compétitions est le suivant :

- Positionnement des compétitions fédérales dans un premier
- Puis positionnement des compétitions régionales
- Puis positionnement des compétitions départementales
- Puis positionnement des compétitions dites locales (clubs).

Championnats départementaux

Pour des raisons pratiques et d'harmonisation, la Ligue Nouvelle-Aquitaine proposera des dates pour les championnats départementaux, le fonctionnement sera le suivant :

- Proposition d'une date pour tous les championnats départementaux, soit un total de 3 dates. La proposition des dates se fera au plus tard durant le mois de juin de la saison n-1.
- Les dates validées seront bloquées sur le calendrier régional.
- Dans le cas où un comité souhaite se positionner sur une date non proposée ou s'il change de date en cours de saison, les règles de protection ne s'appliqueront pas et le comité sera soumis aux règles de fonctionnement des clubs.

Positionnement des compétitions

- Une compétition concernant un même public pourra se positionner en même temps qu'une compétition régionale si, et seulement si :
 - L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à calendrier@lnaqbad.fr ;

- La compétition ne concerne pas directement le même public ou le même niveau, exemple : possibilité de faire TRJ et tournoi pour les jeunes non-compétiteurs ;
- La compétition est distante de plus de 100kms du lieu de compétition de la compétition régionale.
- Une compétition concernant un même public pourra se positionner en même temps qu'une compétition départementale si, et seulement si :
 - L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à calendrier@lnaqbad.fr. Pour cet accord, la ligue sollicitera le comité départemental qui disposera de 14 jours pour répondre à la sollicitation.
 - La compétition ne concerne pas directement le même public ;
 - La compétition est distante de plus de 100kms du lieu de compétition de la compétition départementale.
- Les tournois dits locaux devront respecter les règles suivantes :
 - Demande de positionnement sur le calendrier régional via un formulaire en ligne.

Une validation sera nécessaire pour l'intégration au calendrier.

Le tournoi ne sera pas autorisé via poona sans validation de l'intégration au calendrier régional.

Une réponse à la demande via le formulaire sera apportée par mail sous un délai de 7 jours.

La priorisation se fera de manière chronologique.

- Jusqu'au 31 décembre, un même club ne pourra positionner que 2 compétitions dites privées en week-end sur le calendrier.
- Au 1er janvier, si le club est positionné pour recevoir sur une compétition fédérale (championnat, TDJ, TRJ, circuit élite), alors il pourra demander une troisième date sur le calendrier pour un tournoi dit privé.

Une compétition fédérale, régionale ou départementale n'entre pas dans les 2 compétitions dites privées.

Pour les compétitions se déroulant en semaine, actuellement, le RGC laisse la liberté à la ligue de donner des dérogations pour dépasser les horaires de fin de compétition (21h ou 19h).

Pour le moment, la liberté est donnée aux clubs pour les organisations. La Ligue se réserve le droit de modifier ce règlement en cas d'abus sur ce type de compétitions.

- Un club ne pourra pas organiser de compétition si une compétition est déjà prévue à moins de 100kms pour le même public, le même niveau ou la même catégorie.

L'accord sera donné si le public, la catégorie ou le niveau sont différents (ex : P-D vs R-N).

Une dérogation à cette règle pourra être donnée si le comité départemental en fait la demande à calendrier@lnaqbad.fr

- La date de demande sera la règle pour la priorité de positionnement.
- Toutes les compétitions doivent faire l'objet de 2 demandes :
 - Demande via poona pour l'autorisation fédérale, la proposition de date sur poona doit se faire 90 jours avant la manifestation : <https://poona.ffbad.org/>
 - Demande via un google form pour l'intégration au calendrier régional. Ce google form demandera plusieurs informations : [Formulaire positionnement](#)
 - Date de la compétition
 - Organisateur
 - Public cible
 - Niveau de la compétition (P, D, R, N ou côte)
 - Catégorie
 - JA licencié dans le club ou JA référent du club
 - Remarques diverses

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, une réponse sera apportée par mail sous 7 jours.

Mail de contact : calendrier@lnaqbad.fr

Calendrier

La Ligue affichera le calendrier à jour sur son site internet.
Ce calendrier sera réactualisé à minima tous les 7 jours.

Juge-arbitrage

Les clubs de plus de 40 licenciés voulant organiser un tournoi officiel devront avoir un JA licencié dans le club.

Les clubs de moins de 40 licenciés pourront ne pas avoir de JA licencié dans le club mais ils devront définir un JA référent du club.

Un club n'ayant pas de JA licencié dans le club ne pourra organiser que des compétitions ouvertes aux joueurs R4 maximum.

Un club n'ayant pas de JA licencié dans le club ou de JA référent ne pourra pas organiser de compétition dite "normale", il pourra organiser des rencontres promobad.

De manière dérogatoire, pour la saison 2022-2023 et 2023-2024 :

- Tous les clubs pourront organiser un tournoi ouvert à tous s'ils présentent une personne en formation JA.

- Les clubs de -40 licenciés pourront organiser un tournoi sans avoir de JA référent.

La Commission Ligue des Officiels Techniques